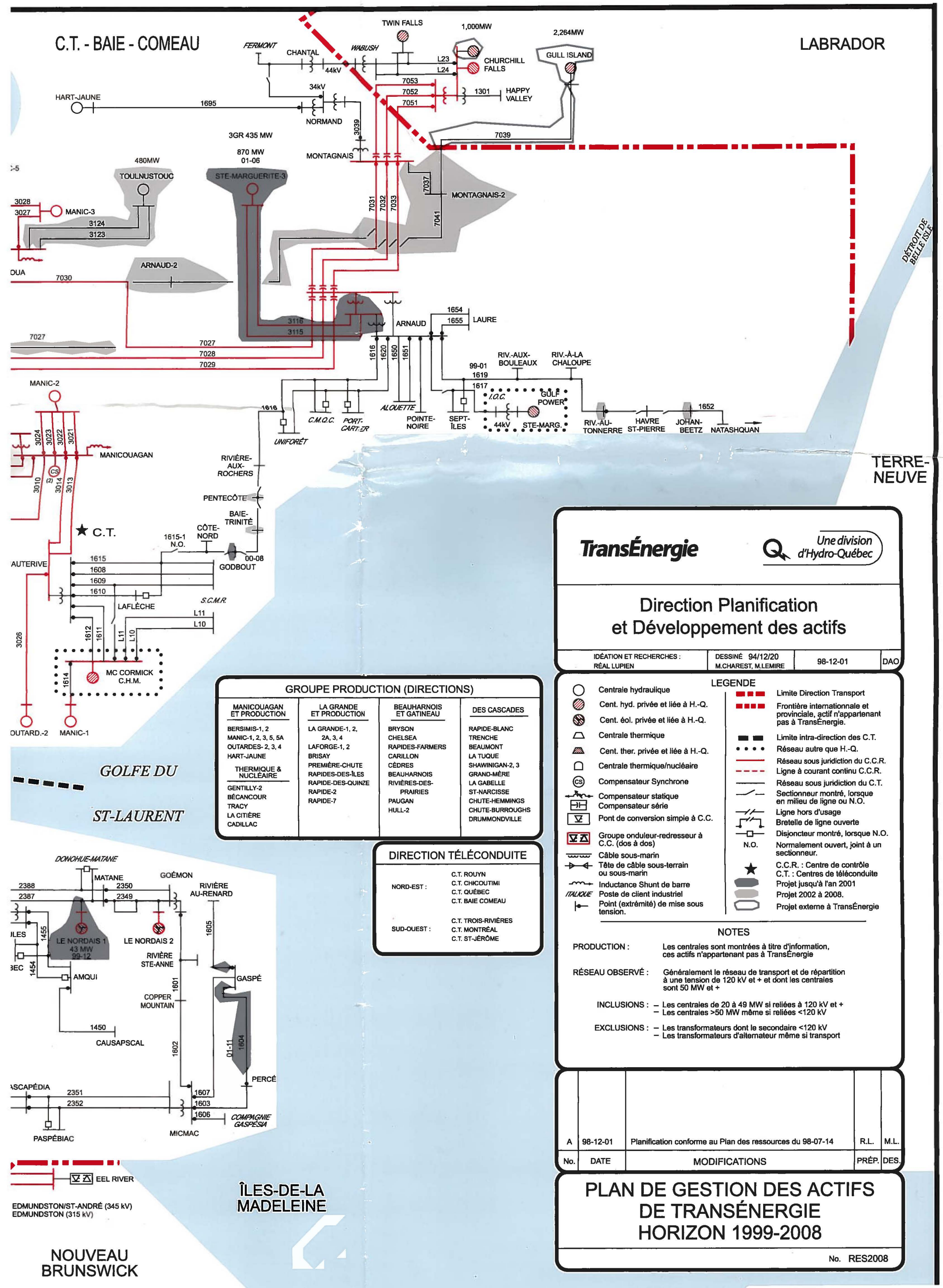

GROUPE PRODUCTION (DIRECTIONS)

MANICOUAGAN ET PRODUCTION	LA GRANDE ET PRODUCTION	BEAUHARNOIS ET GATINEAU	DES CASCADES
BERSIMIS-1, 2	LA GRANDE-1, 2, 2A, 3, 4	BRYSON	RAPIDE-BLANC
MANIC-1, 2, 3, 5, 5A	LAFORGE-1, 2	CHELSEA	TRENCHE
OUTARDES- 2, 3, 4	BRISAY	RAPIDES-FARMERS	BEAUMONT
HART-JAUNE	PREMIÈRE-CHUTE	CARILLON	LA TUQUE
THERMIQUE & NUCLÉAIRE	RAPIDES-DES-ÎLES	CÈDRES	SHAWINIGAN-2, 3
GENTILLY-2	RAPIDE-DES-QUINZE	BEAUHARNOIS	GRAND-MÈRE
BÉCANCOUR	RAPIDE-2	RIVIÈRES-DES-PRAIRIES	LA GABELLE
TRACY	RAPIDE-7	PAUGAN	ST-NARCISSE
LA CITIÈRE		HULL-2	CHUTE-HEMMINGS
CADILLAC			CHUTE-BURROUGHS
			DRUMMONDVILLE

DIRECTION TÉLÉCONDUITE

NORD-EST :	C.T. ROUYN C.T. CHICOUTIMI C.T. QUÉBEC C.T. BAIE COMEAU
SUD-OUEST :	C.T. TROIS-RIVIÈRES C.T. MONTRÉAL C.T. ST-JÉRÔME

TransÉnergie — Une division d'Hydro-Québec

Direction Planification et Développement des actifs

IDÉATION ET RECHERCHES : RÉAL LUPIEN	DESSINÉ 94/12/20 M.CHAREST, M.LEMIRE	98-12-01	DAO

LEGENDE

- Centrale hydraulique
- Cent. hyd. privée et liée à H.-Q.
- Cent. éol. privée et liée à H.-Q.
- Centrale thermique
- Cent. ther. privée et liée à H.-Q.
- Centrale thermique/nucléaire
- Compensateur Synchrone
- Compensateur statique
- Compensateur série
- Pont de conversion simple à C.C.
- Groupe onduleur-redresseur à C.C. (dos à dos)
- Câble sous-marin
- Tête de câble sous-terrain ou sous-marin
- Inductance Shunt de barre
- *ITALIQUE* Poste de client industriel
- Point (extrémité) de mise sous tension.
- Limite Direction Transport
- Frontière internationale et provinciale, actif n'appartenant pas à TransÉnergie.
- Limite intra-direction des C.T.
- Réseau autre que H.-Q.
- Réseau sous juridiction du C.C.R.
- Ligne à courant continu C.C.R.
- Réseau sous juridiction du C.T.
- Sectionneur montré, lorsque en milieu de ligne ou N.O.
- Ligne hors d'usage
- Bretelle de ligne ouverte
- Disjoncteur montré, lorsque N.O.
- N.O. Normalement ouvert, joint à un sectionneur.
- C.C.R. : Centre de contrôle
- C.T. : Centres de téléconduite
- Projet jusqu'à l'an 2001
- Projet 2002 à 2008.
- Projet externe à TransÉnergie

NOTES

PRODUCTION : Les centrales sont montrées à titre d'information, ces actifs n'appartenant pas à TransÉnergie

RÉSEAU OBSERVÉ : Généralement le réseau de transport et de répartition à une tension de 120 kV et + et dont les centrales sont 50 MW et +

INCLUSIONS :
- Les centrales de 20 à 49 MW si reliées à 120 kV et +
- Les centrales >50 MW même si reliées <120 kV

EXCLUSIONS :
- Les transformateurs dont le secondaire <120 kV
- Les transformateurs d'alternateur même si transport

No.	DATE	MODIFICATIONS	PRÉP.	DES.
A	98-12-01	Planification conforme au Plan des ressources du 98-07-14	R.L.	M.L.

PLAN DE GESTION DES ACTIFS DE TRANSÉNERGIE HORIZON 1999-2008

No. RES2008

© TransÉnergie, Déc, 98

Ligne Grand-Brûlé/Vignan à 315 kV
Boucle outaouaise
Laurentides/Outaouais 6211-09-018